

# VOTRE EAU MENACÉE

« Dans les conditions et les limites définies par la loi, chaque personne physique, pour son alimentation et son hygiène, a le droit d'accéder à l'eau potable. »

- Loi n° 27 affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, adoptée le 11 juin 2009 par l'Assemblée nationale du Québec



## Nous devons faire le bon pari: le bitumineux ou notre eau.

Les profits privés avant tout :

Dès 2018, la pétrolière albertaine TransCanada veut commencer la construction de son projet d'oléoduc Énergie Est. L'oléoduc traverserait **69 municipalités québécoises; dont 24 cours d'eau** à risque le long du Fleuve Saint-Laurent.

Nos responsables municipaux justifient les taxes que nous payons en fonction des services d'aqueduc et d'égout. Ces infrastructures servent à assurer l'innocuité de l'eau, non seulement pour nous, mais aussi pour les villes voisines. La qualité de votre source d'approvisionnement en eau potable devra dépendre en premier lieu de la vigilance de vos élus municipaux.

Alors qu'un **déversement est une certitude**, les spécialistes québécois du traitement de l'eau affirment qu'aucune des usines de purification des eaux pour la consommation de la grande région de Montréal n'est conçue ou adaptée pour traiter une **contamination** aux hydrocarbures.

## La protection de notre eau: le bon pari 5 raisons pour protéger notre bien collectif

1. **Toutes les rivières traversées** par Énergie Est se jettent dans le Fleuve Saint-Laurent, source d'eau potable pour plus de 3 millions de personnes dans le Grand Montréal.
2. TransCanada prévoit pomper entre 3 et 4 piscine hors terre de bitumineux à la minute dans son tuyau. Des chercheurs estiment les risques de ce pompage sous pression à **10 incidents par 1000 km/an**. D'autres spécialistes ont parlés d'une probabilité d'un **déversement majeur au Québec aux 4 ans**. **Pour eux, le risque zéro n'existe pas!**
3. En cas de déversement dans la Rivière des Outaouais, la vaste majorité des stations de la région métropolitaine ne peuvent compter sur **aucune prise d'eau alternative, on doit couper l'eau et attendre des jours, des semaines, nul ne le sait**.
4. Des spécialistes de la sécurité civile envisagent déjà, ni plus, ni moins que l'évacuation sanitaire de villes pour quelques semaines; un cauchemar. Pour le Grand Montréal, c'est **plus de 3 millions de personnes** à relocaliser, une entreprise pharaonique!
5. Une fois les réserves d'eau potable épuisées, après 24 heures pour une majorité des municipalités, deux options se présentent aux dirigeants municipaux: **soit, distribuer une eau non-conforme avec un avis d'insalubrité, soit de cesser la distribution afin de protéger la station d'une contamination**.

## Mobilisons-nous contre Énergie Est

La protection de nos cours d'eau est un pari moins risqué que celui du transport des hydrocarbures. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au [tinyurl.com/CampagneEauPotable](http://tinyurl.com/CampagneEauPotable). Vous pouvez nous rejoindre sur Facebook: [tinyurl.com/FacebookCRNV](http://tinyurl.com/FacebookCRNV)